

**Service émetteur :**  
Département prévention et promotion de la santé

**Affaire suivie par :**

Mme Nadiège MARTINIÈRE  
Téléphone : 02.38.77.39.34

Mme Catherine PEYROUX  
Téléphone : 02 38 77 47 36

## FORMATIONS SUR LE « REPERAGE ET LA GESTION DE LA CRISE SUICIDAIRE »

---

La stratégie nationale d'actions face au suicide a comme postulat que le suicide est une cause de mortalités évitables. Le taux de mortalité par suicide en région Centre est supérieur de 25% par rapport à la moyenne nationale, la région se situant avec cet indicateur au 16ème rang national. Aussi, dès la 6ème Conférence Régionale de Santé en 2000, un Programme Régional de Santé a été mis en place pour réduire le nombre de suicides et de tentatives de suicide grâce à un meilleur dépistage.

C'est dans ce cadre que depuis 2003, des formations « sur le repérage et la gestion de la crise suicidaire » proposées à des personnes ressources ont été mises en place.

**Ces formations, reprises au Schéma régional de prévention 2012-2016, sont financées intégralement par l'ARS du Centre – Val de Loire.**

Le plan national « Psychiatrie et santé mentale 2011 – 2015 », ainsi que le Programme national d'actions contre le suicide 2011-2014 publié en septembre 2011 ont confirmé l'importance de ces formations.

Elles ont pour objectif de permettre à ceux-ci de mieux repérer la crise et de disposer des informations sur la conduite à tenir en réponse. Elles s'adressent aux professionnels du secteur sanitaire, social et éducatif susceptibles d'être confrontés à des personnes suicidaires.

Elles répondent à un besoin très largement exprimé par les acteurs de terrain, et s'adressent sans distinction aux personnels de l'Education Nationale, du Ministère de l'Intérieur, de la Mutualité Sociale Agricole, des Conseils Généraux, des CCAS, des Mairies, des Hôpitaux, des associations, des bénévoles ...

Ces formations sont dispensées par des professionnels ayant une formation et/ou des compétences en psychologie, en sciences humaines, en santé mentale. Ces professionnels de terrain sont reconnus pour leur expertise dans ce domaine. Ils ont des compétences en animation de groupe et ils maîtrisent la méthodologie du recueil de données et de l'entretien.

Les formations se déroulent de manière interactive sur 3 journées : 2 jours + 1 jour à distance. Chaque formation est finalisée par l'attribution d'une attestation officielle.

**✚ Les deux premiers jours comportent une partie théorique et une partie pratique :**

La théorie : elle aborde les généralités sur le suicide, l'épidémiologie, la gestion de la crise suicidaire (conduite à tenir devant des idées suicidaires) et son désamorçage. Certains cas particuliers (comme les jeunes, les personnes âgées, les endeuillées par le suicide ou le suicide en institution) sont abordés en fonction de l'auditoire.

La pratique : l'apport théorique est mis en application par l'intermédiaire de jeux de rôles basés sur des cas cliniques structurés. Au cours de ces jeux de rôle, les participants sont accompagnés par les formateurs.

**✚ La troisième journée :**

Elle a lieu 6 mois à 1 an après la formation initiale. Elle comporte une mise au point sur les outils que les personnes formées auront pu utiliser au cours de cette période dans la gestion de la crise, les difficultés éventuellement rencontrées et un partage d'expérience à travers l'évocation de situations cliniques apportées par les stagiaires.

**Pour le département du Loir-et-Cher  
deux dates sont programmées en 2016**

<b>Formations sur 2 jours <u>1<sup>er</sup> module</u></b>	<b>Lieu</b>	<b>Journées à distance <u>2<sup>ème</sup> module</u></b>	<b>Lieu</b>
<b>Les 31 mars &amp; 1<sup>er</sup> avril 2016 (9H00 – 17H00)</b>	Lieu à définir	<b>6 octobre 2016</b>	Lieu à définir
<b>Les 10 &amp; 11 octobre 2016 (9H00 – 17H00)</b>	Lieu à définir	Programmée sur 2017 (Date à définir)	Lieu à définir

**Vos contacts au sein de l'ARS du Centre – Val de Loire :**

**Mme MARTINIERE Nadiège : 02.38.77.39.34**

**Mme Catherine PEYROUX : 02.38.77.47.36**